



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 23 septembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre François FILLON a reçu aujourd'hui le rapport du sénateur de l'Aisne Pierre ANDRE, président de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et du député d'Eure-et-Loir Gérard HAMEL, membre de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ZUS), sur la révision de la géographie prioritaire et la contractualisation de la politique de la ville.

Le Premier ministre leur avait confié la mission de proposer une méthode opérationnelle de révision de la géographie des zones urbaines sensibles et des contrats urbains de cohésion sociale.

A partir du diagnostic posé sur les différents périmètres d'intervention de la politique de la ville, les parlementaires préconisent de mettre fin au zonage des ZUS en identifiant des communes éligibles à la politique de la ville et au sein de celles-ci des territoires d'intervention contractualisés entre le préfet et le maire. Ils recommandent que la solidarité nationale s'exerce en priorité en faveur des communes les plus en difficultés, là où l'exercice des politiques de droit commun et de la solidarité locale ne suffit plus à répondre aux besoins locaux.

Le rapport recommande d'élargir le champ actuel des contrats urbains de cohésion sociale, au service d'un véritable projet territorial. Il propose enfin une mise en œuvre progressive de la réforme à compter de 2011, en maintenant notamment les périmètres actuels de rénovation urbaine et de zones franches urbaines jusqu'à leur terme.

Le Premier ministre a pris connaissance avec intérêt des recommandations présentées dans le rapport remis par Pierre ANDRE et Gérard HAMEL qui serviront de base à une large concertation avec l'ensemble des parties concernées (collectivités territoriales, partenaires sociaux, associations) dans la perspective d'une réforme l'an prochain.

Le rapport est disponible en ligne : www.gouvernement.fr